

## **Langues étrangère I (Semestre 1) :**

### **Huitième cours : « Le marché de l'emploi selon les néoclassiques»**

#### **Présentation de la matière :**

- Semestre: 01
- Domaine: FSECG
- Matière: Langue I
- Enseignante coordinatrice: Mme ZERIGUI.K
- Enseignants participants: Mr HABIB ZAHMANI.O, Mme GUECHAIRI.F et Mme KACLI.N
- Séquence: C08/15
- Code de la ressource: L1\_S1\_SEGC\_T111\_C08\_15

#### **Plan du cours :**

1. Introduction ;
2. L'école néoclassique ;
3. Le marché ;
4. L'offre ;
5. La demande ;
6. Le marché du travail ;
7. Le fonctionnement du marché du travail ;
8. Le chômage ;
9. Les types de chômage ;
10. Le SMIG ;
11. L'ANEM.

#### **1- Introduction :**

Dans une perspective libérale, le travail est un facteur de production vendu sur un marché selon les lois de l'offre et de la demande. Dans cette perspective, on va analyser l'évolution de l'offre de travail (la population active). Penchons-nous ici sur le fonctionnement du marché du travail, puis sur l'évolution de la demande de travail.

Dans le fonctionnement théorique du marché du travail En adoptant l'analyse néoclassique, on est amené à considérer l'offre de travail (celle de la population active) et la demande (celle du système productif : entreprises, administrations) comme étant fonction du prix du travail.

## **2- L'école néoclassique :**

« Courant de pensée rompant partiellement avec les économistes classiques du début du XIXe siècle, mais autant attaché qu'eux au libéralisme et constituant la nouvelle théorie économique dominante au XXe siècle ».

## **3- Le marché :**

C'est le lieu de rencontre de l'offre et de la demande (des vendeurs qui offrent et des acheteurs qui demandent) ; il existe des marchés de biens, de services et des marchés de travail (marché de l'emploi)

## **4- L'offre :**

En économie, l'offre désigne la quantité de produits ou de services mise en vente par les producteurs ou les distributeurs. L'offre d'un marché est l'ensemble des produits ou services que les entreprises de ce marché sont prêtes à vendre.

## **5- La demande :**

Dans une optique économique, la demande est la quantité d'un produit ou service qui est demandée par les individus à un niveau de prix donné. Le niveau de la demande évolue théoriquement de façon inverse au prix (sauf bien particulier).

## **6- Le marché du travail :**

« Le marché du travail désigne le marché théorique où se rencontrent l'offre et la demande de travail. L'offre de travail est constituée par les salariés et les personnes en recherche d'emploi, la demande de travail par les besoins des entreprises (les facteurs de production) »

Pour les économistes **néoclassiques**, le travail est considéré comme une **marchandise standard** qui suit les règles de l'offre et de la demande et s'**ajuste** en fonction des quantités et des prix. Le marché détermine la quantité de travail échangée et le niveau des rémunérations (c'est-à-dire le prix du travail), sauf si celles-ci sont fixées par l'Etat.

## **7- Le fonctionnement du marché du travail :**

Le marché du travail est rarement en l'équilibre, c'est-à-dire avec une offre égale à la demande. Le plein emploi parfait correspondrait à l'absence de chômage. En théorie, une baisse des salaires devrait inciter les employeurs à augmenter leur demande et les salariés à baisser leur offre (salaires trop bas jugé inacceptable) et aboutir à l'équilibre du marché.

## **8- Le chômage :**

Le chômage est la situation d'une personne qui, souhaitant travailler et ayant la capacité de le faire (âge notamment), se trouve sans emploi malgré ses recherches.

Le chômage est le résultat d'un déséquilibre entre l'offre et la demande dans le marché du travail.

**9- Les types de chômage :** En économie le chômage peut prendre plusieurs formes :

**9-1 Le chômage conjoncturel (Keynésien) :**

Correspond à un ralentissement de l'activité économique provoquant une réduction temporaire des besoins de main d'œuvre dans l'économie. Les entreprises licencient pour adapter leur capacité de production à la baisse de l'activité économique. Le chômage conjoncturel se résorbe avec le retour de la croissance économique qui nécessite des embauches de la part des entreprises.

**9-2 Le chômage structurel :**

Est lié à des changements de structures économiques dans un pays, provoquant une inadéquation qualitative entre l'offre et la demande de travail. L'évolution des qualifications dues aux évolutions techniques conduit à rendre **inemployable** une partie de la population active qui ne trouve plus d'emplois correspondant à ses qualifications.

**9-3 Le chômage technique :**

Au sein d'une entreprise, découle de l'impossibilité pour d'autres secteurs d'activité ou d'autres entreprises de lui fournir les éléments nécessaires à la fabrication de ses produits.

**9-4 Le chômage partiel :**

Peut-être provoqué par une baisse d'activité anormale de l'entreprise qui est obligée de réduire les horaires de travail.

**9-5 Le chômage saisonnier :**

Concerne certaines branches professionnelles dont l'activité varie sensiblement selon les périodes de l'année.

**10- Le SMIG : (Le Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti):**

Appelé en Algérie SNMG (Salaire National Minimum Garanti), depuis 2015, sauf que la somme n'a pas changé !

Le SNMG est fixé par décret par le gouvernement. Une telle opération s'effectue généralement suite à d'intenses tractations tripartites entre l'État, les organisations syndicales et le patronat

**11- L'ANEM : (l'Agence Nationale de l'Emploi):**

Crée pour organiser le marché de l'emploi en Algérie en tant qu'intermédiaire entre les employeurs et les demandeurs d'emplois.